



Félix DE BELLOY  
Président de l'Îlot

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars dernier, je tiens à rappeler que l'Îlot est l'une des rares associations engagées aux côtés des femmes sortant de prison ou encore sous main de justice. Il s'agit là d'une fierté pour nos équipes, d'autant plus que nous allons renforcer nos moyens consacrés à leur accueil ces prochaines années. C'est l'un des objectifs de notre plan de développement. En effet, depuis de nombreuses années, nous favorisons leur réinsertion par un accompagnement spécifique en termes de logement, de retour à l'emploi et de reconstruction des liens familiaux. Accompagnement que nous comptons renforcer à l'avenir. Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Pierre-Jean Petit, notre nouveau directeur général, qui nous rejoint pour relever les défis de la réinsertion. Toutes les bonnes volontés seront essentielles et je vous redis à quel point votre soutien nous est indispensable pour mener à bien notre mission en faveur des plus exclus.

## > SOMMAIRE

Offrir un accompagnement global aux femmes P.2

Et maintenant... la carrosserie P.3

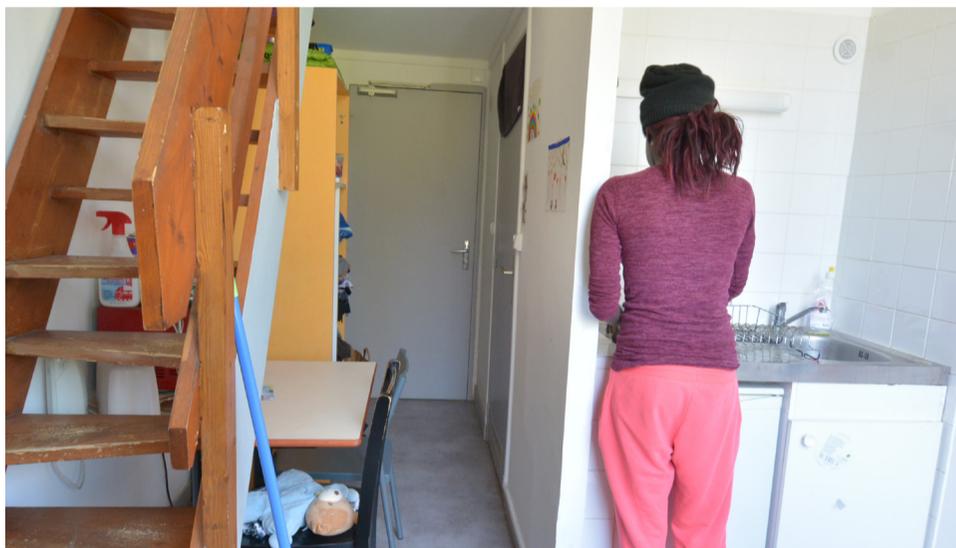
Un nouveau directeur général à l'Îlot P.3

Soutenez notre association pour la réinsertion P.4

Témoignage P.4

## RÉINSÉRER LES FEMMES DÉTENUES, UNE PRIORITÉ

**Isolées dans des quartiers réservés, éloignées de leur famille, bénéficiant d'un moindre accès au travail, à la formation et aux activités... pour les femmes détenues, le chemin de la réinsertion s'avère encore plus difficile que pour les hommes.**



Le constat est alarmant : **les 2699 femmes détenues en France\* ont beaucoup moins de chances que les hommes de se réinsérer.** En cause, le fait

qu'elles bénéficient moins des formations et des possibilités de travail en prison, des activités socioculturelles et sportives ainsi que de l'accès

aux soins. En effet, comme elles ne représentent que 3,6% de la population carcérale et que seules deux prisons leur sont réservées, elles sont pour la majorité d'entre elles détenues dans des «quartiers de femmes». Elles y sont isolées et bénéficient d'un moindre accès aux

activités, principalement organisées pour les hommes en plus grand nombre. Par ailleurs, moins de 30% des établissements pénitentiaires disposent

**L'Îlot souhaite renforcer ses moyens pour accueillir davantage de femmes ces prochaines années.**

d'un quartier réservé : en conséquence, elles sont souvent détenues loin de chez elles, ce qui contribue à briser le lien avec leurs

enfants, l'une des sources les plus importantes de leur motivation à se réinsérer. Enfin, cette injustice et ces inégalités vécues en prison s'ajoutent à un passé déjà cruel : selon l'ENVEFF\*\*, **près de 100% des femmes détenues ont vécu des violences conjugales.**

\*Ministère de la Justice, 2021

\*\*Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF), 2003

## OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AUX FEMMES

**L'Îlot s'est donné pour objectif d'accueillir ces prochaines années plus de femmes ayant connu la prison. Une ambition qui nécessite une attention particulière à la reconstruction de la parentalité ainsi qu'aux violences qu'une majorité d'entre elles ont subies.**

Parmi les grands axes du plan de développement à 5 ans dont s'est doté l'Îlot, l'accueil d'un nombre de plus en plus important de femmes ayant connu la prison est central. Notre association fait partie des rares structures en France à accueillir ces personnes au parcours difficile.

### **Le CHRS Thuillier, un lieu dédié aux femmes et au travail sur la parentalité**



En 2021, notre Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Thuillier, à Amiens, a hébergé 46 femmes seules ou en couple, avec ou sans enfants.

Notre équipe est attentive à la reconstruction du lien de parentalité, notamment en ce qui concerne les femmes ayant connu la prison.

D'une part, leurs liens familiaux ont bien souvent été brisés, une souffrance qui s'avère être un handicap supplémentaire pour reprendre le cours de leur vie. D'autre part, ces résidentes étant souvent issues de l'Aide sociale à l'enfance, nous travaillons avec les professionnels de l'enfance à ce qu'elles ne répercutent pas leurs propres carences éducatives et évoluent vers une posture de mère plus sereinement.

### **La rénovation de l'Îlot Val-de-Marne au printemps 2022**

L'accompagnement à la parentalité sera aussi développé dans le nouvel Îlot Val-de-Marne, qui rassemblera à partir du mois prochain dans le cœur de la ville de Fontenay-sous-Bois les maisons d'accueil de Villiers-sur-Marne et de Vincennes. Un accord en cours de construction avec la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) devrait permettre à notre CHRS de recevoir

jusqu'à 50% de femmes sortant de prison ou encore sous main de justice. Aussi, notre nouveau centre concentrera son accompagnement sur celui des femmes seules avec enfant de plus de 3 ans. Pour accentuer cette reprise de responsabilités parentales, il proposera également des studios équipés d'une kitchenette et de sanitaires, encourageant ainsi le retour à une vie « plus familiale » et autonome.

### **Faire face aux violences subies**

À la rupture des liens familiaux s'ajoutent les violences conjugales. « *Un phénomène dont l'ampleur et la persistance nous obligent à mettre en œuvre un accompagnement spécifique* » explique Philippe Garganne, responsable de l'Îlot Val-de-Marne, qui accueille aujourd'hui également des couples sans enfant.

Concernant les violences conjugales commises au sein du CHRS, l'expulsion du conjoint violent ouvre une première phase d'accompagnement, notamment au travers d'un groupe de parole, qui consiste à faire reconnaître à la victime que ces violences ne sont ni « normales » ni « acceptables ». **Notre équipe appuie aussi la victime dans ses démarches judiciaires ainsi que dans la constitution de son dossier lorsqu'une procédure pénale et/ou de divorce est engagée.**

Enfin, l'Îlot propose aussi un accompagnement psychosocial primordial pour soulager des violences présentes ou passées qui ont encore des conséquences très actives. « *Ainsi, après qu'une résidente nous a confié avoir subi des relations incestueuses à l'adolescence, nous l'avons orientée vers un centre de psychothérapie. Aujourd'hui, elle a trouvé un emploi et repris une vie plus active.* » se félicite Philippe Garganne.

**En faisant un don à l'Îlot, vous nous permettez concrètement d'aider des femmes à reconstruire leur famille et à les accompagner vers une réinsertion durable.**



AGIR  
DÈS  
LA SORTIE

## ET MAINTENANT... LA CARROSSERIE !



**Notre atelier et chantier d'insertion Auto bleue à Amiens propose depuis le début de ce mois de mars 2022 un service de peinture et carrosserie. Une nouvelle prestation qui élargit aussi l'employabilité de nos salariés en insertion.**

Entretien général et révision, nettoyage, réparation mécanique, préparation du véhicule au contrôle technique... Depuis 1990, une vingtaine de salariés en insertion s'active quotidiennement au service des automobilistes, particuliers et professionnels. Désormais, l'Auto bleue propose une prestation de peinture et carrosserie. L'objectif principal de l'Îlot est de permettre à un plus grand nombre de personnes éloignées de l'emploi, en priorité celles qui sortent de prison ou sont encore sous main de justice, d'élargir leurs compétences techniques ainsi que leur savoir-être au travers d'une relation client. **En année pleine, 8 postes de travail seront proposés en contrat à durée**

**déterminée d'insertion (CDDI) dans cette nouvelle unité.** Et au vu des besoins du territoire amiénois, nous espérons que 60% de nos salariés seront embauchés en entreprise à l'issue des 18 mois de leur contrat à l'Auto bleue. La mise en œuvre de cette unité de carrosserie a nécessité des partenariats avec des acteurs associatifs et des services déconcentrés de l'État qui renforcent la position de l'Îlot comme acteur majeur de l'insertion professionnelle de personnes sous main de justice. Mais il est à rappeler que **le développement de ce nouveau service a été rendu possible grâce à la générosité de nos donateurs. Merci à eux !**

♥  
*Avec ce nouvel atelier, les salariés en insertion reprendront confiance en eux et développeront leur aptitude*

VIVRE  
À L'ÎLOT

## UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ÎLOT

**Pierre-Jean Petit, nouveau directeur général de l'Îlot, a succédé à Christian Vilmer le 1er février dernier. Il aura à cœur de mettre en œuvre le plan de développement à 5 ans de l'association.**

« Je suis convaincu que la réussite de notre projet associatif à 5 ans réside dans l'intelligence collective et l'écoute des compétences de chacun. » Le ton est donné. L'objectif aussi.

Pierre-Jean Petit, le nouveau directeur général de l'Îlot, affirme notre priorité de devenir une référence nationale de la réinsertion des personnes ayant connu la prison ou encore sous main de justice. Diplômé d'un Master 2 de développement local, âgé de 43 ans, il est fortement investi dans l'économie sociale et solidaire depuis 2007.

Il a notamment dirigé des associations et opérateurs locaux engagés dans l'insertion par l'activité économique. Rompu aux questions de management, de gestion budgétaire et de coordination, Pierre-Jean Petit organisera l'Îlot pour lui permettre d'**accompagner quatre fois plus de personnes sortant de prison à l'horizon 2026, de diversifier son offre d'hébergement et de lancer de nouveaux ateliers et chantiers d'insertion.** Un objectif ambitieux qui sera atteint « grâce à l'engagement et à la générosité de nos donateurs avec qui nous partagerons, en toute transparence, l'utilisation des fonds collectés », déclare-t-il.



**S'ENGAGER  
AVEC L'ÎLOT**

## **SOUTENEZ NOTRE AMBITION POUR LA RÉINSERTION !**

Chaque année, 90 000 personnes sortent de prison. Compte tenu du taux de récidive de 41%\* dans les 5 ans, leur réinsertion sociale et professionnelle est une urgence. Il est impératif de les éloigner de la récidive pour les aider à retrouver le cours d'une vie normale et construire une société plus sûre et apaisée.

C'est pourquoi notre association s'est dotée d'un plan de développement ambitieux qui nécessitera, à l'échéance de 2026, d'avoir augmenté notre budget d'activités de 60%. Pour cela, le soutien de nos donateurs est décisif, puisqu'il pèse actuellement pour 20% de nos ressources. Aussi, **nous invitons tous nos donateurs qui n'y ont pas encore souscrit, à renforcer leur présence à ses côtés, notamment en choisissant de soutenir l'association par un don régulier.** Au-delà de la somme généreusement accordée, le don régulier par prélèvement automatique offre à l'Îlot une visibilité financière cruciale pour investir et développer ses projets.

Ainsi, grâce à votre soutien mensualisé, nous pourrions multiplier nos modalités d'accueil ; développer une offre dédiée aux femmes ayant connu la prison pour leur permette de renouer avec leurs enfants et leur rôle de mère ; créer de nouveaux chantiers d'insertion, dans les secteurs de l'agriculture et du codage informatique ; installer des chantiers d'insertion au sein d'établissements pénitentiaires pour former des personnes détenues à un métier dès l'exécution de leur peine et enfin, nous implanter dans de nouveaux départements, comme nous l'avons fait en 2019 dans le Var.

**Cet ambitieux projet ne pourra se faire que grâce à vous. Merci d'avance pour votre soutien dans la durée, un gage de réussite de notre mission !**

\* chiffres du ministère de la Justice, 2018

## **TÉMOIGNAGE**



**Paul Costa de Beauregard,  
vice-président de l'Îlot et  
coordinateur du plan de  
développement**

« Pour traduire notre plan de développement à 5 ans en actions, nous avons créé 13 groupes de travail mixant des salariés de nos établissements et du siège de l'association, des administrateurs et des bénévoles.

De nombreux thèmes ont été ainsi traités : de la communication à la relation entre le siège et les établissements en passant par la gouvernance, la question de l'accès aux soins pour les personnes accompagnées, les ressources financières, etc. Ce travail collectif a renforcé mon désir de voir l'Îlot grandir, pour pouvoir venir en aide à davantage de personnes.

C'est l'un des buts essentiels du plan de développement. Pour cela il va falloir trouver d'importantes contributions nouvelles. Nous estimons devoir collecter environ 1,5 millions d'euros de financements nouveaux chaque année pour le réaliser à horizon 2026. C'est une somme importante à laquelle tout le monde peut contribuer selon ses moyens et chaque don comptera pour offrir une seconde chance à des personnes ayant connu la prison. Merci du fond du cœur ! »

### **UN DON, UNE ACTION**

**60 €**

**=**

Permet de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

**15 €/MOIS,  
PENDANT 1 AN**

**=**

Contribue à former une personne dans l'un de nos Ateliers Qualification-Insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ **Découvrez toute notre actualité sur notre site : [www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)**

➤ **Devenez bénévole en nous contactant : [benevoles@ilot.asso.fr](mailto:benevoles@ilot.asso.fr)**

➤ **Rejoignez-nous sur :**

